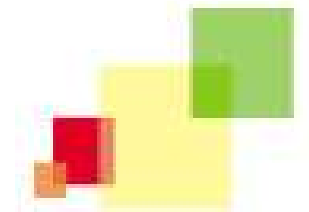




# **PROJET CULTUREL**

***DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE***



## *I. La définition du projet culturel du Pays de la Haute Gironde*

### **Quel projet culturel pour le Pays de la Haute Gironde?**

En cherchant à répondre à cette question, le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde entendait décliner, très concrètement, la Charte de Pays en matière de loisirs culturels.

Mais ces réponses ne pouvaient être élaborées que collectivement.

C'est donc une **démarche la plus participative possible** qui a été mise en œuvre, animée par deux intervenants extérieurs, spécialisés dans la construction de projet culturel de territoire « Culture Partagée » et l'agent de développement culturel de la Ligue de l'Enseignement œuvrant sur le Pays de la Haute Gironde.

Daniel Populus et Pierre Hossein Pouyanfar ont rencontré une trentaine de personnes en entretiens individuels.

Trois ateliers-projet ont eu lieu entre octobre et décembre 2004, ils ont réunis une trentaine de personnes à chaque session.

Un dossier de consultation envoyé à plus de 200 exemplaires, a permis aux personnes n'ayant pu prendre part aux ateliers de proposer de nouvelles orientations et de conforter celles proposées par les participants.

les participants. Associations de loisirs, culture, animation, patrimoine, services communaux et intercommunaux, élus, enseignants, ....

## *II. Le « référentiel »*

**Des axes de développement ont ainsi été définis comme « référentiel » à toute mise en place de plan d'actions pour les 3 ans à venir.**

### *Les Grandes orientations*

**Le projet culturel du Pays de la Haute Gironde repose sur six grandes orientations de référence :**

- Agir contre toutes les formes d'exclusions culturelles et pour l'accès de tous à la culture et aux œuvres,
- Participer à un aménagement équilibré du territoire en termes d'activités et d'équipements,
- Renforcer le lien social entre toutes les catégories de population,
- S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine, aux autres cultures du monde,
- Développer les possibilités d'expression et d'épanouissement individuels,
- Participer à la construction d'une identité du territoire, forte et originale.

### *Les Synergies avec les secteurs et acteurs de ces secteurs*

**Le projet culturel du Pays a pour objectif de développer des synergies et des actions concertées avec d'autres secteurs de la vie locale et de l'action publique :**

- Vie associative et ses acteurs,
- Vie culturelle du territoire et ses acteurs,
- Scolaire primaire / maternelle, secondaire et ses acteurs,
- Activités pour les jeunes (15-25) et ses acteurs (hors scolaire),
- Activités pour les anciens et ses acteurs.

## ***Les Publics***

**Si le projet culturel de Pays s'adresse à tous les publics, il doit aussi avoir une stratégie en direction de publics plus précis :**

- Enfance et petite enfance,
- Adolescents,
- Famille, inter générationnel.

## ***Les Champs et secteurs***

**Les actions menées dans le cadre du projet culturel devront en priorité et dans les trois ans à venir, être conduites dans les secteurs et champs culturels suivants :**

- Livres, multimédia, accès aux savoirs,
- Théâtre, café-théâtre, arts de la scène, arts de la rue,
- Patrimoines, archives, mémoires, fêtes populaires.

## ***Les Modalités d'intervention***

**L'intervention du Pays dans les secteurs retenus et dans les actions engagées par les acteurs culturels du territoire se décline en quatre points :**

- Accompagnement et ingénierie de projets culturels du Pays (soutien technique, logistique...),
- Mutualisation et coordination (mise en relation des acteurs, gestion de la communication),
- Initiatives territoriales fédératrices (maîtrise d'ouvrage d'actions de Pays en partenariat avec les collectivités de Haute Gironde),
- Accessibilité (accès de tous aux manifestations par la mise en place de navettes...).

### **III. La méthodologie de travail et les pistes d'actions pour les 3 ans à venir**

#### **A. Constituer des groupes de travail en fonction des trois champs et secteurs culturels identifiés :**

##### **1. Secteur identifié : « Livres, multimédia, accès aux savoirs »**

Création d'un Conseil de Lecture Publique rassemblant :

- Elus du Pays,
- Acteurs de la lecture publique en Haute Gironde : bibliothécaires, bénévoles associatifs,...
- Agents des collectivités en charge de la petite enfance, de la jeunesse, de la culture,
- Travailleurs sociaux
- Conseil Général, BDP,...
- ...

##### **2. Secteur identifié : « Théâtre, café-théâtre, arts de la scène, arts de la rue »**

Création d'un Comité technique d'accompagnement de projets et de programmation rassemblant :

- Elus du Pays,
- Principaux acteurs du développement culturel en Haute Gironde (associatifs et professionnels),
- Agent des collectivités en charge de la jeunesse et de la culture...

##### **3. Secteur identifié : « Patrimoines, archives, mémoires, fêtes populaires »**

Création d'un Comité technique de valorisation du patrimoine rassemblant :

- Elus du Pays,
- Agent des collectivités en charge de la culture et du patrimoine (tourisme),
- Associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

*Ces trois Comités techniques auront en commun de travailler au développement culturel du pays de la Haute Gironde, en soutenant les projets existants, en permettant une meilleure coordination des actions et des acteurs, en permettant une meilleure information sur les dispositifs d'aide et de soutien existants, en permettant une meilleure communication via des outils tels que le calendrier des manifestations (action 2 du projet culturel), le guide culturel du site Internet (action 1 du projet culturel).*

*Les travaux de chaque comité technique seront soumis à la commission (composée de deux élus de chaque Communauté de Communes du Pays), avant validation en bureau.*

## B. Proposer des pistes de réflexion en accord avec les grandes orientations et modalités d'interventions identifiées :

### 1. Conseil de Lecture Publique

- ❖ **Créer un réseau, mettre en commun les expériences et compétences de chacun, accompagner la mise en place du plan Départemental de Lecture Publique proposé par le Conseil Général....** (A partir de décembre 2005)
  - Cf. fiche action n°4
- ❖ **Mettre en place un plan de formation à destination des personnels de bibliothèques** (2006/2008)
- ❖ **Développer, valoriser, communiquer sur les actions existantes**
  - « Livre en Citadelle », « Paroles d'Estuaire », « Lire et faire lire »
  - Soutenir les porteurs de projets du territoire : écrivains, éditeurs... (2007/2008)
- ❖ **Organiser une manifestation fédératrice** (2008)

#### Proposition d'action : « Lire en Scène »

♦**Distribution à tous les foyers de Haute Gironde d'un recueil d'œuvres de formats différents** (conte, nouvelle, poème...), **sur le même thème** (exemple : racisme, développement durable, citoyenneté, fracture Nord-Sud...)

♦Organisation d'**ateliers de pratiques artistiques** au cours de l'année, ayant pour objectif de mettre en scène ces œuvres et mobilisant différents publics : en difficultés, à l'hôpital, en maison de retraite, toutes catégories de jeunes...

♦**Une grande manifestation** clôturerait l'année de travail en présentant les productions des ateliers sous la forme d'expositions de peintures et de photos, de pièces de théâtre, de vidéos, de concerts...Des conférences (réception d'auteurs), un concours de nouvelles, une initiation aux TIC, ponctueraient la manifestation qui pourrait avoir lieu à l'occasion de « **Lire en Fête** » **au mois d'octobre**.

♦**Une valise thématique** autour du thème choisi regrouperait les comptes-rendus de toutes les animations de l'année et d'autres outils élaborés par les professionnels du livre.

♦**Ce projet permettrait de développer le lien inter-générationnel, de contribuer à la lutte contre l'illettrisme de et participer au renforcement du lien social entre toutes les catégories de population.**

## 2. Comité technique d'accompagnement de projets et de programmation

- ❖ **Informier, communiquer sur les actions existantes en matière d'arts vivants et sur les dispositifs d'accompagnements de projets** (2006)
  - Faire vivre le calendrier des manifestations et inciter à l'utilisation de l'agenda partagé..(Cf. fiche-action n°2)
- ❖ **Mettre en place des séminaires de formations** (2006)
  - « Accueil de spectacles », « gestion associative », « Initiation musicale », « Education Populaire »...
- ❖ **Participer à la coordination de l'offre culturelle et mettre en place des outils de mutualisation des moyens** (2006)
  - Faire vivre le guide culturel (Cf. fiche-action n°1) (2006)
- ❖ **Travailler sur la question des transports** (2008)
  - Mise en place de navettes facilitant l'accès aux manifestations...
- ❖ **Mettre en place un dispositif, à destination des porteurs de projets culturels, à la fois de soutien, de diffusion et de mutualisation des moyens de communication.** (2007)

### Proposition d'action 2007/2008 : La Programmation culturelle de Haute Gironde « Pays de Culture »

**Mise** en place d'une programmation culturelle de Pays : « Pays de Culture » permettant un accompagnement méthodologique et en communication auprès de porteurs de projets culturels du territoire.

**Communication** : Communiquer sur le projet par le biais de tous les supports Pays existants et en mettant en place une campagne collective de communication. (affiches, dépliants, ...)

**Conseil et accompagnement méthodologique** : Re-préciser les cadres d'intervention, les conditions et la philosophie générale des politiques territoriales, analyser les objectifs et le contenu du projet, évaluer le niveau de maturité de l'initiative, élaborer un plan de travail avec le porteur de projet, orienter vers les services financeurs appropriés, analyser les aspects budgétaires.

En valorisant les actions existantes et touchant tous les publics, le Pays permettrait à ces initiatives culturelles d'être reconnues comme participant au développement du territoire auprès des financeurs.

Le Pays serait donc un portail entre l'événement et l'institution.

### 3. Comité technique de valorisation du patrimoine

- ❖ **Informier, communiquer sur les actions patrimoniales existantes** (2006)
  - Suivi des grands projets de valorisation du patrimoine du Pays : « Blaye Site majeur », « Louvre-Estuaire »...
- ❖ **Participer à la sensibilisation au patrimoine** (2006)
  - Développer les actions d'éco-citoyenneté.
  - Favoriser la médiation : « Fête à Léo »... (Cf. fiche-action n°2).
- ❖ **Participer à la sauvegarde et à la protection du patrimoine** (2007/2008)
  - Suivi des chantiers d'insertion du Pays.
  - Travail de veille et de d'information sur les actions et dispositifs des Monuments Historiques, des Bâtiments de France.

#### Piste d'action: La « Fête à Léo au Patrimoine girondin »

La mission « culture » a permis de mettre en évidence la nécessité **d'impliquer les acteurs locaux autour d'un projet fédérateur, participant à la construction d'une identité du territoire, forte et originale**. Le champ culturel « **Patrimoines, archives, mémoires, fêtes populaires** » a été identifié comme un axe fort du projet culturel du Pays.

L'intervention du SMPHG pourrait donc se concentrer sur la **mutualisation, la coordination, la valorisation d'une initiative locale fédératrice telle que la « Fête à Léo et au Patrimoine Girondin »**.

A l'occasion de la Fête à Léo 2004 en Haute Gironde, le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde a fait éditer un programme de cette manifestation et quatre dépliants-guides constituant des circuits romans disponibles dans chaque Office du Tourisme et dans chaque Communauté de Communes du Pays. Cinq expositions ont été réalisées et présentées à cette occasion, elles sont encore à disposition du Pays.

**Le SMPHG pourrait réaliser la réédition des dépliants, organiser le prêt des 5 expositions et veiller à leur entretien, coordonner les manifestations sur le territoire.**

## *IV. Le plan d'actions 2006*

L'objectif est de créer à l'échelle du Pays un centre de ressource d'information et un relais essentiel en terme de communication. Pour cela, il faut développer et mettre en place des supports de communication indispensables à la transmission d'information. Il faut donc créer un réseau fort qui permette de faire remonter l'information de manière simple pour une redistribution plus large. La communication doit se faire dans tous les domaines culturels.

Un réseau doit être créé de manière concertée en réunissant les principaux pôles d'information du Pays de la Haute Gironde et en mettant en place une méthodologie autour de supports accessibles par tous.

**Le site Internet et la création d'outils spécifiques tels que le Guide culturel, l'agenda partagé et le calendrier des manifestations sont essentiels à la diffusion globale de l'information culturelle en Haute Gironde.**

Les commissions et autres réunions auxquelles participent les chargés de missions du SMPHG, des CDC, les représentants des associations culturelles, sont aussi un moyen d'échanger des informations.

Les journaux locaux sont une source d'information non négligeable.

Il faudrait pouvoir transmettre chaque mois un article dans chacun de ces supports. (Exemple : Encart régulier « Les News du Pays de la Haute Gironde »)

En complément et en synergie avec l'action du Conseil Général, le Pays peut jouer un rôle certain dans la **structuration du réseau « Lecture Publique »** en Haute Gironde.

Enfin, la **coordination d'initiatives territoriales fédératrices** dans le cadre du secteur « Patrimoines, archives, mémoires, fêtes populaires » tel que « La Fête à Léo » pourrait générer du lien entre les acteurs culturels du territoire, assurer une meilleure prise en compte par les habitants de leur lieu de vie.

**Le projet culturel répond donc aux objectifs définis par les groupes de travail du territoire, en proposant de mettre en place quatre actions dont le but est de permettre une meilleure coordination de l'action culturelle et une meilleure appropriation du territoire de la Haute Gironde par ses habitants, en communiquant mieux et en favorisant le lien entre tous.**



## FICHE ACTION N°1



# GUIDE CULTUREL

## (FICHER RESSOURCE DES ACTEURS ET OPERATEURS CULTURELS)



### Constats

La mission « culture » a permis de mettre en évidence la **nécessité de mettre en commun les ressources en matière culturelle**. Les acteurs culturels du territoire et porteurs de projets ont besoin de mieux connaître les ressources, moyens et compétences existantes en Haute Gironde, d'échanger entre eux, de monter des projets culturels communs...

### Rôle du Pays

Le Pays aura donc pour rôle de créer et tenir à jour un **outil d'optimisation, de mutualisation** des ressources, des moyens et des compétences de la Haute Gironde en matière culturelle. Il **privilégiera la mise en réseau** et l'appui à des têtes de réseau culturelles (Théâtre, musiques actuelles, lecture publique,...).

### Objectifs

**Elaboration d'un guide unique concernant les acteurs culturels du Pays de la Haute Gironde** et réunissant les documents existants conçus par l'IDDAC, le Pays, les CDC, Culture Partagée. **Ce guide sera un outil de mise en réseau, à mutualiser et à mettre en ligne**. Cet outil sera accessible à tous les partenaires qui auront accès à l'Extranet du site Internet et pourra être utilisé dans toutes les Communautés de Communes. Il sera mis à jour très régulièrement. Une méthodologie sera mise en place pour une bonne actualisation. Les fichiers devront pouvoir être transmis facilement et transformés en publipostage et étiquettes. La collecte des données se fera auprès des partenaires locaux et extérieurs après information et présentation de l'outil.

### Partenaires souhaités

Têtes de réseau locales : CDC, Services Culturels communaux, Offices de Tourisme.

Partenaires extérieurs : IDDAC, Conseil Général.

Partenaires locaux : Antenne IDDAC, CDC, Services Culturels communaux, Associations relais, Offices de Tourisme.

### Programmation

Le guide culturel sera intégré au site Internet et sera donc élaboré durant la période de construction du site (novembre 2005-avril 2006).

### Moyens nécessaires

L'agent de développement culturel du SMPHG sera chargé de réunir les informations du territoire sous une forme unique, facile à utiliser et à transmettre. Cela nécessite aussi qu'il dispose d'un poste informatique contenant les logiciels adéquats.

## Les fichiers et les rubriques culturels du site Internet

- **Personnes ressources**
    - ✦ Artistique
      - Danse
      - Arts de la rue
      - Arts plastiques
      - Musiques, Chant
      - Ciné, Audiovisuel
      - Théâtre, Conte
    - Musique de rue, Danse
    - Photographie, graphisme TIC
    - Peinture, Sculpture
    - Rock pop
    - Chanson traditionnelle, Chorale
    - Court et Long métrage
    - Documentaire
    - Maquillage
    - Café théâtre, Création...
  - ✦ Patrimoine
    - Sauvegarde du patrimoine religieux
    - Musées
  - ✦ Technique
    - Son : Studio
    - Lumière
    - Scénographie : Décors de théâtre
  - ✦ Organisateurs
    - Spectacles vivants
    - Animations
    - Festivals : Lecture, Théâtre, Musiques actuelles, ...
    - Galerie : Art contemporain...
    - Événementiel : Arts plastiques, Théâtre, Poésies...
- **Lieux**
  - ✦ Accueil intérieur ➤ Salles de spectacle, Salles municipales
  - ✦ Accueil extérieur
  - ✦ Bibliothèques / Médiathèques
- **Matériel**
  - ✦ Structures ➤ Chapiteau / tentes
  - ✦ Bureautique ➤ Photocopies / accessoires
  - ✦ Décor et Accessoires
  - ✦ Son ➤ Sono complète
  - ✦ Lumières ➤ Costumes
- **Expositions** : les expos qui appartiennent à nos partenaires, disponibles sur le territoire.
- **Télécharger les répertoires**
  - Répertoire des artistes
  - Répertoire des techniciens
  - Répertoire des organisateurs
  - Répertoire des lieux
  - Répertoire du matériel
  - Répertoire des expositions
- **Documentations**
  - ✦ La communication
    - Outils
  - ✦ Démarches administratives
    - Le budget, droits d'auteurs, autorisations et déclarations, assurances.
  - ✦ La sécurité ➤ La sécurité du spectateur, la sécurité sur la scène
- **Liens**
  - ✦ Sites partenaires
  - ✦ Portails



## FICHE ACTION N°2



# CALENDRIER et AGENDA DES MANIFESTATIONS CULTURELLES EN PAYS DE HAUTE GIRONDE



### Constats

La mission « culture » a permis de mettre en évidence la nécessité de mettre en commun les moyens de communication en matière culturelle. Les ateliers ont montré qu'il était pertinent d'offrir une nouvelle diffusion de l'information culturelle qui aurait pour échelle géographique le Pays. Les acteurs culturels ont insisté sur l'importance de mettre en place des outils de coordination de la programmation culturelle en Haute Gironde.

### Rôle du Pays

Le Pays mettra en place un **outil à la fois de diffusion et de mutualisation des moyens de communication** disponibles en Haute Gironde en matière culturelle.

Il permettra d'ouvrir l'offre culturelle vers des actions existantes ou non, susceptibles de toucher tous les publics à l'échelle du Pays.

De plus, il pourra créer un outil à destination des porteurs de projets culturels dans le but de **coordonner la programmation culturelle du Pays**.

### Objectifs

**Création d'un calendrier des manifestations culturelles en ligne** fait de telle sorte que sa version imprimable pourra être utilisée dans tous les lieux d'information. Des calendriers existent déjà à l'échelle des CDC ou communes de Haute Gironde.

**Création d'un agenda partagé accessible via l'Extranet** du site Internet du pays à destination des porteurs de projets culturels. Cet outil permettra aux acteurs culturels de mieux se coordonner, en évitant notamment que plusieurs événements ne se déroulent à la même date.

### Partenaires souhaités

Têtes de réseau locales : CDC, Services Culturels communaux, Offices de Tourisme.

Partenaires extérieurs : IDDAC, Conseil Général.

Partenaires locaux : Antenne IDDAC, CDC, Services Culturels communaux, Associations relais, Offices de Tourisme.

### Programmation

Le « calendrier des manifestations » et « l'agenda partagé » seront intégrés au site Internet et seront donc élaborés durant la période de construction du site (novembre 2005-avril 2006).

## Moyens nécessaires

L'agent de développement culturel du SMPHG sera chargé de réunir les informations du territoire sous une forme unique, facile à utiliser et à transmettre. Cela nécessite aussi qu'il dispose d'un poste informatique contenant les logiciels adéquats.

## Le calendrier des manifestations

Proposition : le calendrier pourrait être **réactualisé tous les 3 mois**.

- Juin/ Juillet/ Août
- Septembre/ Octobre/ Novembre
- Décembre/ Janvier/ Février
- Mars/ Avril/ Mai

Il présentera les manifestations des secteurs suivants :

Patrimoine : Les expositions, les visites guidées, les horaires d'ouverture des monuments, les coordonnées de réservation.

Spectacle vivant : Les spectacles (Musique classique, musique amplifiée, chant, danse, théâtre, café-théâtre, arts de la scène, théâtre de rue, cirque, ...), dates, horaires et lieux, organisateurs et sponsors.

Cinéma : Dates, horaires et lieux

Accès aux savoirs : Lecture, Multimédias, nouvelles technologies, dates, horaires et lieux / contacts.

Expositions/ Arts plastiques : Photographies, arts plastiques, culture scientifique, technique, environnementale, citoyenneté..., dates, horaires et lieux, organisateurs et sponsors.

## L'agenda des manifestations

L'agenda des manifestations est un outil différent puisqu'il permettra **d'éviter les superpositions des manifestations du territoire**.

Le site Internet du Pays de la Haute Gironde sera doté d'un Extranet facilitant la communication d'information entre les cinq CDC et le Pays. N'auront accès à l'agenda, que les membres de l'Extranet.

Ainsi, décideurs et principaux acteurs culturels du territoire pourront avoir une photographie de ce qui est prévu en Haute Gironde dans les douze prochains mois et donc décideront des dates des manifestations de *façon coordonnée*.

Cet agenda se présentera sous forme de tableau :

DATES/DUREE	HORAIRES	LIEUX	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
Lundi 7 mars 2005	18h30	Salle des Fêtes d'Anglade	Exposition	Association « untel »
	20h30	Eglise de Blaye	Concert musique classique	Ville de Blaye
Mardi 8 mars 2005	.....	....	.....	.....



## FICHE ACTION N°3

# CREATION DU RESEAU « LECTURE PUBLIQUE »



### Constats :

Le Conseil Général de la Gironde a entamé une réflexion approfondie sur la Bibliothèque Départementale de Prêt, afin qu'elle réponde aux exigences nouvelles du public en matière d'offre documentaire et au nouveau mode de fonctionnement des territoires dans le cadre du développement durable et de la constitution des Pays.

L'adoption d'un **Plan Départemental de la Lecture Publique** devrait permettre dans les dix années à venir de **développer le réseau des Bibliothèques du Département** et d'offrir un meilleur service à l'ensemble des Girondins.

### Rôle du Pays

En complément et en synergie avec l'action du Conseil Général, le Pays peut jouer un rôle certain dans la structuration du réseau « Lecture Publique » en Haute Gironde :

- En favorisant la mise en réseau des acteurs, la mutualisation des moyens et la circulation des animations en constituant un groupe de travail « Lecture Publique »
- En aidant au partage des expositions existantes et des valises thématiques et en créant de nouvelles valises thématiques,
- En constituant un relais entre le réseau et le reste de la population,
- En articulant les services de lecture publique avec d'autres services à la population tels que les Centres de Loisirs, les PRIJ, les Maisons des Services en Public.
- En participant à la coordination d'actions à l'échelle du Pays,
- En permettant le développement d'actions existantes telles que « Paroles d'Estuaire », « Lire et Faire Lire », « Lire en Fête »,
- En organisant des formations professionnalisantes pour les salariés et bénévoles...
- En facilitant la communication autour du réseau et des animations par le biais de ses moyens de communication (site Internet, calendrier des manifestations),
- En proposant aux bibliothèques de Haute Gironde et autres acteurs de la lecture publique, de travailler autour d'un thème fédérateur,
- En créant une manifestation annuelle autour de la lecture et des autres pratiques artistiques.

## **Partenaires souhaités :**

Têtes de réseau locales : CDC, Services Culturels communaux, bibliothèques relais, associations volontaires organisatrices de manifestations autour du Livre

Partenaires extérieurs : Le Centre National du Livre IDDAC, Conseil Général(BDP), Conseil Régional, Ligue de l'Enseignement, l'OARA...

Partenaires locaux : CDC, Services Culturels communaux, bibliothèques de Haute Gironde, associations volontaires, Education Nationale, privés...

## **Moyens nécessaires**

L'agent de développement culturel du SMPHG sera chargé de créer le réseau, de répondre aux objectifs cités ci-dessus et de mettre en place à terme une action fédératrice.

Des moyens financiers seront nécessaires pour l'application du plan départemental(cycle de formation) et pour la mise en place d'une manifestation : rétribution des intervenants dans les ateliers, frais de déplacements, communication, édition d'ouvrages...